

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.385.2025.TREATIES-XXVI.5 (Notification dépositaire)

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA
PRODUCTION ET DU TRANSFERT DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR
LEUR DESTRUCTION

OSLO, 18 SEPTEMBRE 1997

UKRAINE : COMMUNICATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 18 juillet 2025.

(Traduction) (Original : anglais)

Conformément aux dispositions de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969,
l'Ukraine a décidé, à compter du 17 juillet 2025, de suspendre l'application de la Convention sur
l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur
leur destruction du 18 septembre 1997, signée au nom de l'Ukraine le 24 février 1999 à New York.

Le 21 juillet 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized letters that appear to be 'DN'.